



Association Naturiste Morbihannaise

9, Chemin de Keranstumeau
56 620 CLEGUER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ANM du 4 FEVRIER 2018

- Choix du logo -

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Club est ouverte à 12h 30

Présence : La vérification des membres présents laisse apparaitre une forte majorité d'adhérents.

Jean , le président explique que notre ancien Club Naturiste Morbihannais, lors de notre dernière assemblée générale extraordinaire est passé sous statut associatif non commercial.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour voter la nouvelle appellation : l'ANM (Association Naturiste Morbihannaise) qui a été acceptée à l'unanimité

Le logo ci-dessous a été adopté à une très forte majorité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h45

Le Président,
Jean

Le Secrétaire,
Jacques